



**MAIRIE de SAINT GENGOUX DE SCISSE
SAÔNE ET LOIRE**

Canton de LUGNY - Arrondissement de MACON
23 Place de la Mairie
71260 SAINT GENGOUX DE SCISSE
Tél. 03.85.33.20.61 – Fax. 03.85.33.27.59
e.mail : mairie.stgs@wanadoo.fr

CONSULTEZ LE SITE INTERNET

www.saint-gengoux-de-scisse.fr

Saint Gengoux de Scissé, le 20 novembre 2020

INFORMATIONS A LA POPULATION

1 - ISOLEMENT -

Vous êtes une personne âgée ou isolée, vous rencontrez des difficultés dans le contexte sanitaire actuel lié au COVID, vous pouvez joindre :

Madame ROUSSET Sylvia, 2^{ème} Adjointe au Maire, en charge des affaires sociales, Tél. **06.78.09.13.90**.

Madame JOUSSEAU Laurence, 4^{ème} Adjointe au Maire, en charge des affaires sociales, Tél. **06.82.77.94.44**.

*De plus, une plateforme d'écoute opérée par la Croix Rouge est disponible, téléphone : **0 800 130 000** en cas de situation de fragilité ou de détresse.*

2 - LOCATIONS COMMUNALES

- Appartement de type STUDIO, immeuble du Bourg, au 1^{er} étage, 15 m², loyer de 93.88 € (dont 13.33 € pour le chauffage). Libre en décembre 2020.

Pour tout renseignement, s'adresser auprès de Madame JOUSSEAU Laurence, Adjointe au Maire, tél. 06.82.77.94.44

3 - AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS -

Bonjour à tous

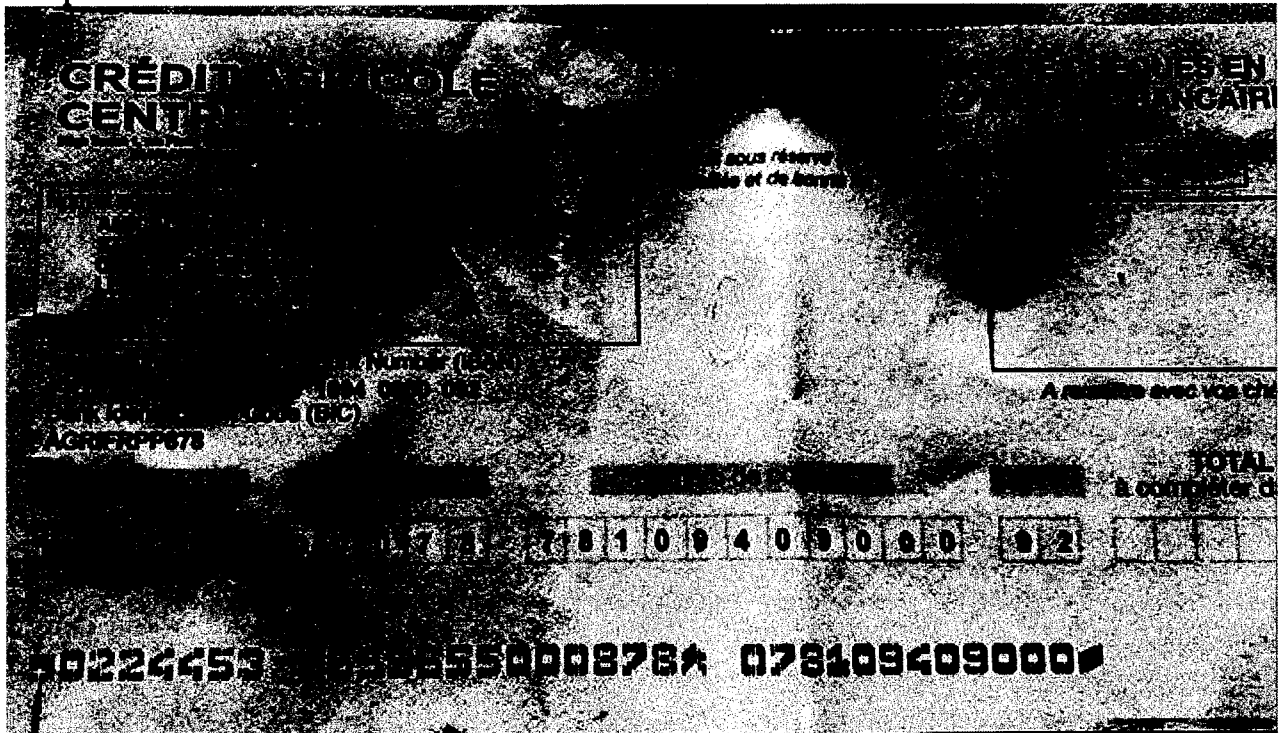
Cette année en raison des restrictions sanitaires, nous ne pourrons pas effectuer notre traditionnelle tournée de calendriers.

C'est pourquoi nous avons décidé, à contre cœur, d'effectuer la distribution directement dans les boîtes aux lettres afin de respecter les décisions administratives.

La tournée de calendriers nous permettait d'entretenir un lien avec chacun et chacune des Scisséens et grâce aux dons de pouvoir faire vivre l'amicale (paiement des assurances, achats de matériels et vêtements pour les nouvelles recrues, etc..)

Si vous souhaitez faire un don, vous pouvez le faire :

- soit par virement bancaire



- soit par enveloppe cachetée avec vos noms et prénoms (pour les chèques ou le liquide) déposées dans les boîtes aux lettres du Chef De Corps M. CHEVROT Gerald ou du Trésorier M. ROUSSET David ou du Président de l'Amicale des pompiers M. DAUJEAN Raphaël

Merci d'avance et passez de bonnes fêtes de fin d'année

Le Président de l'amicale des pompiers
M. DAUJEAN Raphaël

TOURNEZ LES FEUILLES RECTO-VERSO S.V.P. →

LE SOUVENIR FRANÇAIS

Depuis sa création en 1887, par François-Xavier Niessen qui était précepteur, plus de 10 millions de Français et de Françaises ont adhéré au Souvenir Français.

En 2018, l'association rassemble 200 000 adhérents, regroupés dans 1 600 comités locaux. Ce sont ces hommes et ces femmes qui par leur mobilisation bénévole, font vivre au quotidien la mémoire combattante française.

Le Comité local Azé-Lugny a été créé en février 1981 par Marcel Betton et Jean Gagnard, maire d'Azé, avec l'accord et l'engagement de tous les Maires du canton.

L'objectif de ce dernier est triple :

- **entretenir** : les comités du Souvenir Français entretiennent et rénovent des centaines de tombes en déshérence, en particulier dans les carrés communaux mixtes entre le 1er et le 11 novembre, et rénovent des centaines de monuments et des centaines de plaques en partenariat avec les collectivités territoriales. Fin octobre 2020, le comité local Azé-Lugny a procédé aux fleurissements des 22 tombes des Morts pour la France de son périmètre ainsi qu'au dépôt de gerbe au nom de l'Amicale des Anciens du 6ème Régiment des Hussards au carré militaire du cimetière d'Azé.

- **conserver** : les adhérents se concentrent particulièrement sur les journées commémoratives du 8 mai, du 14 juillet, du 11 novembre et sur les cérémonies du 1er novembre. Le comité local a été présent aux cérémonies du 8 mai 2020 (Lugny), 14 juillet (Azé, Lugny). Il n'a pas pu procéder à la Grande Quête Nationale de la Toussaint compte-tenu du contexte sanitaire.

- **transmettre** : le Souvenir Français apporte en particulier son aide financière aux voyages mémoriels organisés par des milliers d'enseignants (à destination des champs de bataille de 1914-1918, des plages du débarquement, des sites de maquis et des camps de déportation). Compte-tenu du contexte sanitaire, ces activités ont été suspendues.

Moyennant une cotisation annuelle de 10 euros, l'association compte cette année 62 membres titulaires et 3 groupements affiliés (les pompiers de Lugny, les pompiers d'Azé, et les Hussards de Savigny Le Temple).

L'équipe du comité local a besoin de votre soutien pour poursuivre ses actions.

Il reste à votre disposition et vous souhaite une belle année 2021.

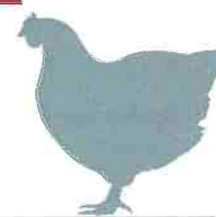
- Gaëlle FOURIER, Présidente (06-48-09-77-57),
- Marcel ROCHER, Président d'honneur (06-87-65-46-07),
- Jean-Pierre ZAGO, Trésorier (03-85-33-29-11),
- Marcelle CARENA, Secrétaire (06-24-34-72-16).

TOURNEZ LES FEUILLES RECTO-VERSO S.V.P. →





RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ POUR LUTTER CONTRE L'INFLUENZA AVIAIRE DANS LES BASSES COURS



Le nombre de foyers d'influenza aviaire hautement pathogène a augmenté ces dernières semaines en Europe.

Si vous détenez des volailles de basse-cour ou des oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale vous devez :

- ▶ confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour ;
- ▶ exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.

Ces animaux sont sensibles au virus de l'influenza aviaire.

L'application des mesures suivantes, en tout temps, est rappelée :

- protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles ;
- éviter tout contact direct entre les volailles de votre basse cour et des oiseaux sauvages ou d'autres volailles d'un élevage professionnel ;

- ne pas vous rendre dans un autre élevage de volailles sans **précaution particulière** ;
- protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible ;
- réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage.



Si une mortalité anormale est constatée : conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

PanneauPocket au service des habitants de la commune de SAINT GENGOUX DE SCISSE

La mairie de SAINT GENGOUX DE SCISSE se rapproche de ses habitants grâce à l'application mobile PanneauPocket.

Ce système très simple et efficace prévient **instantanément** les habitants à chaque **alertes et informations de la Mairie**, par une notification et un panneau d'alerte et d'information sur les smartphones et les tablettes.



PanneauPocket renforce la communication et le lien social dans la commune

Alertes et arrêtés de la préfecture, alertes météo, coupures réseau, travaux, conseil municipaux, évènements de la vie quotidienne et manifestations ... depuis chez eux ou en déplacement, au travail ou en congés, les habitants restent connectés à l'actualité de leur commune, mais aussi des communes voisines et de leurs lieux de fréquentation favoris.

PanneauPocket regroupe sur une seule et unique application les entités qui font partie de l'écosystème de l'administré. Ainsi, les citoyens mettent en favoris les communes, écoles, intercommunalités, associations et comités des fêtes qui l'intéressent et sont tenus informés en temps réel par le biais d'une seule interface.

Une application simple et engagée 100% Française

Depuis 2017, l'application est utilisée par plus de 3500 communes, écoles, associations... et 29 Intercommunalités.

Accessible à tous les français et en téléchargement gratuit, l'application ne nécessite **ni création de compte ni aucunes autres données personnelles** du citoyen. Sans publicité, quelques secondes suffisent pour installer PanneauPocket sur son smartphone et mettre en favoris une ou plusieurs communes. PanneauPocket est également disponible depuis un ordinateur sur le site www.app.panneaupocket.com, afin d'être accessible par et pour tous.

Désormais, informations et alertes sont toujours à portée de mains dans votre poche.

Retrouvez dès à présent toutes les villes et intercommunalités de France qui utilisent PanneauPocket

Pour plus d'informations :

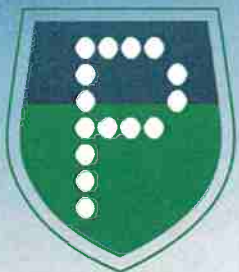
Laura Baratier – Chargée de communication

09.71.29.27.43 - contact@panneaupocket.com

www.panneaupocket.com

Disponible sur





PANNEAUPOCKET

Informe et Alerte les habitants

SOYEZ
ALERTÉ
PRÉVENU
INFORMÉ

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, votre mairie s'est équipée de l'application

PanneauPocket

Toute l'actualité de la Commune, les événements, les informations de coupures réseaux, travaux sur la voirie, alertes météo et bien plus encore... seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100% anonyme !


OFFERT PAR
VOTRE
MAIRIE

1

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur **AppStore, PlayStore ou AppGallery**



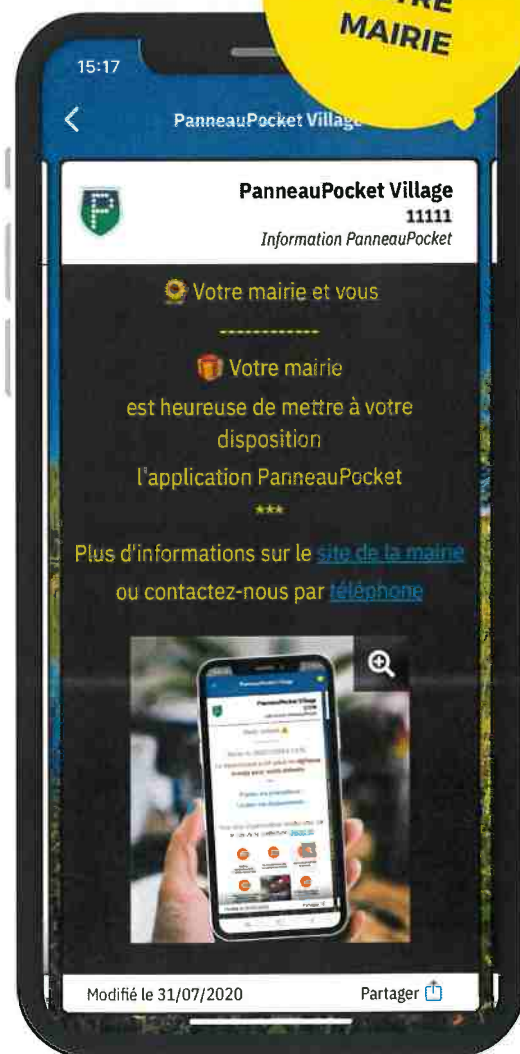
2

Ouvrez PanneauPocket et désignez ensuite votre Commune en favori en cliquant sur le cœur  situé à côté de son nom.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

Retrouvez aussi PanneauPocket sur votre ordinateur en ouvrant une page internet puis en tapant **app.panneaupocket.com**

BONNE UTILISATION !



COMMUNE DE ST GENGOUX DE SCISSE
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 16 NOVEMBRE 2020

Convocation le : 10 novembre 2020

Affichage le : 17 novembre 2020

Mmes & Mrs Stéphane JAILLET - Pascal GAGUIN – Sylvia ROUSSET - Robert BARRAUD - Laurence JOUSSEAU – Gaël LAPALUS – Vanessa DAUJEAN – Jacqueline PIRON - Anthony BLANC – Monique SANGOY - Didier GAULT – Thierry VERGNAUD – Jean-Christophe GUYON –

Excusée : Nathalie BUSSET –

Monsieur Stéphane JAILLET, Maire, rappelle le compte-rendu de la réunion du 19 octobre dernier dont chacun a pris connaissance. Le Compte-rendu de la séance du lundi 19 octobre 2020 est adopté à l'unanimité.

Monsieur LAPALUS Gaël est nommé secrétaire de séance.

1) – Garderie périscolaire -

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la réunion qui a eu lieu entre les élus d'Azé et les élus de Saint Gengoux concernant les problèmes de fonctionnement récurrents liés au manque de personnel ces derniers temps en raison de l'épidémie de COVID et des mesures sanitaires à mettre en place. Monsieur le Maire précise qu'une quatrième personne a dû être recrutée cette fin d'année (10 h par semaine) afin de respecter les normes tant au niveau du personnel encadrant qu'au niveau des mesures sanitaires actuelles.

Monsieur le Maire rappelle que le fonctionnement de la garderie périscolaire est géré uniquement par la commune d'Azé et que la commune de Saint Gengoux n'a jamais participé aux charges de celle-ci. La commune d'Azé a sollicité une prise en charge par la commune de Saint Gengoux afin de réduire le déficit annuel de ce service qui permet d'accueillir tous les enfants du RPI Azé – Saint Gengoux de Scissé.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité :

- de prendre en charge pour cette année 2020 le coût global de la personne recrutée pour 7 semaines (10 h par semaine) dès réception du titre de la commune d'Azé et des justificatifs correspondants.
- de participer aux charges de fonctionnement de la garderie pour les années futures selon une clé de répartition qui reste à définir. Une réunion aura lieu avec les élus de chaque commune afin d'étudier les chiffres et une répartition au plus juste.

Monsieur le Maire prendra contact avec la Communauté de Communes du Mâconnais Tournugeois afin de connaître les différentes possibilités de prise en charge de cette dépense dont la compétence a été restituée aux communes depuis le 1^{er} janvier 2020.

2) – Appels à projets du Département et de la Région pour 2021 -

Monsieur le Maire présente le courrier en date du 03 novembre 2020 reçu du Département concernant le dossier d'Appel à Projets Départemental 2021 et les différentes thématiques sur lesquelles les dossiers doivent porter pour bénéficier d'une subvention.

Concernant la mise en œuvre du plan de relance de la Région, le PETR Mâconnais Bourgogne Sud est l'interlocuteur privilégié pour sa mise en œuvre. Le Maire rappelle les différents objectifs auxquels les dossiers doivent répondre pour en bénéficier.

Les dossiers doivent être déposés avant le 31 décembre 2020.

La dépense d'achat d'un nouveau tracteur communal ne peut être subventionnée par le Département ou la Région, mais un éventuel fonds de concours peut être demandé à la Communauté de Communes.

3) – Refinancement des emprunts -

Monsieur le Maire rappelle l'étude réalisée en 2015 en vue du rachat de deux prêts contractés auprès du Crédit Agricole en 2011 et 2013 avec des taux de 4.19 % et 4.15 % afin de pouvoir bénéficier de taux plus bas. A l'époque, compte-tenu des indemnités très importantes demandées par le Crédit Agricole et du capital important à réengager, l'opération n'apportait aucune économie suffisante pour la commune.

Aujourd'hui, après contact auprès du Crédit Agricole, le Maire précise qu'une étude pourrait être envisagée uniquement dans le cas d'un nouvel emprunt. Cela pourrait donc éventuellement être possible si la commune prévoyait un emprunt pour l'achat d'un nouveau tracteur.

Madame DAUJEAN Vanessa propose de prendre conseil auprès d'un courtier afin d'étudier les possibilités auprès des autres banques.

Le Conseil Municipal décide de confier les documents à Madame DAUJEAN Vanessa qui prendra contact avec un courtier pour étudier les possibilités.

4) – Courrier de Madame LOUIS Denyse -

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du courrier reçu de Madame LOUIS Denyse concernant l'acquisition de parcelles situées sur Poil Rouge et pour lesquelles un Certificat d'Urbanisme sera prochainement déposé par Maître CHATELOT, Notaire à Lugny. Ce terrain avait obtenu un certificat d'urbanisme positif en 1999.

5) – Courrier de Monsieur et Madame LE CLAINCHE -

Monsieur le Maire donne lecture du courrier reçu de Monsieur et Madame LE CLAINCHE Yann concernant les problèmes de débit de leur ligne internet et leur besoin urgent de la mise en service de la fibre optique.

Monsieur le Maire précise que le problème est identique pour toute la population, à ce jour il est difficile d'obtenir une date précise pour la mise en service effective de la fibre sur la commune. Les derniers éléments connus situaient une mise en service pour le début de l'année 2021.

6) – Travaux en-cours – Bâtiments et Voirie

Monsieur Pascal GAGUIN, 1^{er} Adjoint au Maire, informe le Conseil Municipal de la dernière réunion de chantier qui a eu lieu ce jour concernant les travaux de rénovation du logement communal. La toile a été posée sur les murs et les plafonds, le ragréage du sol est prévu cette fin de semaine pour la pose du revêtement le 30 novembre, puis ce sera les travaux de finition. La fin des travaux est prévue pour le 15 décembre, ce qui permettrait une location du bien pour le 1^{er} janvier 2021. Le Conseil Municipal fixera le montant du loyer lors de la prochaine séance prévue en décembre.

Madame JOUSSEAU Laurence, 4^{ème} Adjointe au Maire, fait le point sur les locations. Tous les logements ont trouvé preneur. A la suite d'une dédite et d'un transfert de logement à l'immeuble communal, le studio de 14 m² sera prochainement disponible.

Monsieur Robert BARRAUD, 3^{ème} Adjoint au Maire, fait le point sur les travaux de marquage au sol effectués par l'entreprise Tournusienne de Marquage la semaine dernière (vers la Cave et « stop » à Bassy).

A Bassy, la Direction des Routes et des Infrastructures est actuellement en intervention le long de la route des Patreux pour buser une partie du fossé le long de la route afin de consolider le mur et d'élargir la voie pour faciliter les croisements de véhicules.

Les fossés à curer ont été répertoriés, un rendez-vous est prévu avec l'entreprise Patrick MICHOUUD pour une prochaine intervention.

7) – Admission en non-valeur des créances concernant des loyers impayés

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la réception d'une demande d'admission en non-valeur de produits irrécouvrables de la Trésorerie de TOURNUS pour un montant de 6.21 € et la nécessité d'admettre cette créance en non-valeur compte-tenu des documents reçus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, accepte, à l'unanimité, l'admission en non-valeur de la liste établie par la Trésorerie de Tournus pour 6.21 €.

8) – Courrier de Madame DESMURS

Monsieur le Maire donne lecture du courrier reçu de Madame Corinne DESMURS concernant le dernier compte-rendu du Conseil Municipal où le Conseil Municipal délibérait pour l'admission en non-valeur de créances du Caveau « le Vieux Logis ».

Monsieur le Maire tient à préciser qu'il s'agit de créances datant de l'ancien locataire du Caveau anciennement nommé « Le Vieux Logis » et non pas du Caveau aujourd'hui louée à Madame DESMURS Corinne et qui se nomme « Aux Saveurs du Vieux Logis ».

9) – PANNEAU POCKET

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'application mobile simple « PANNEAU POCKET » qui permet de communiquer auprès de la population via les smartphones.

Madame DAUJEAN Vanessa présente l'intérêt de cette application même si la commune possède un site internet. L'application est en lien avec le site pour transférer les informations. Cette application sécurisée permet de diffuser des informations et faire connaître des alertes en temps réel.

L'application est gratuite pour le citoyen. .

Madame DAUJEAN Vanessa présente le coût de ce dispositif :

- 180 € TTC / an si la commune n'adhère pas à l'AMRF ou

- 130 € TTC / an si la commune adhère à l'AMRF (Association des Maires Ruraux de France)

La commune adhérent à l'AMRF, le coût serait donc de 130 € TTC/an.

Les communes de SAINT MARTIN BELLE ROCHE, VERZE, CLESSE, BERZE LA VILLE, ... ont opté pour cette formule.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, d'accepter le devis d'un montant de 130 € TTC par an pour obtenir l'utilisation du système d'alerte et d'information des habitants « PANNEAU POCKET ».

Il est nécessaire de nommer des « Administrateurs » qui seront chargés de créer les informations et alertes, sont nommés : Le Maire, Laurence JOUSSEAU, Vanessa DAUJEAN et la secrétaire de mairie.

10) – Questions diverses

✓ Bilan énergétique des bâtiments communaux pour 2019

Monsieur le Maire présente le rapport de la consommation énergétique des bâtiments communaux établi par Monsieur PETIT Bernard, Conseiller en énergie partagée, du SYDESL, dont un exemplaire est tenu à disposition des élus en mairie.

Les consommations d'énergies sur le patrimoine bâti et l'éclairage public sont maîtrisés. Les travaux et efforts réalisés depuis plusieurs années portent leurs fruits. La réalisation de la chaufferie bois-plaquettes permet de diminuer très fortement les émissions de gaz à effet de serres. Le programme de rénovation énergétique des bâtiments qui s'inscrit au fil des années contribue à une diminution des consommations. La coupure nocturne de l'éclairage public mise en place a permis de diminuer la consommation d'électricité de 33 % depuis 2011. L'engagement dans le passage à l'éclairage LED, notamment à l'école et sur le parc de l'éclairage public abaisseront encore la consommation d'électricité.

✓ Pandémie de COVID

Monsieur le Maire rappelle les mesures qui ont du être mises en place à la suite des nombreuses directives de l'état. Le port du masque est obligatoire dans le périmètre de 50 mètres autour de l'école, des affiches ont été apposées. A l'école, les enfants portent désormais le masque dès 6 ans. Le respect des gestes barrières et de distanciation physique entre chaque personne est nécessaire pour vaincre la propagation de ce virus.

✓ L'influenza aviaire dans les basse-cours

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du renforcement des mesures de biosécurité pour lutter contre l'influenza aviaire dans les basses-cours.

Depuis la confirmation du premier cas positif au virus influenza aviaire hautement pathogène le 23 octobre 2020 au Pays Bas, le nombre de cas dans la faune sauvage ne cesse de croître en Europe. Cette situation traduit une forte circulation du virus dans un couloir de migration qui traverse la France. Le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation a donc décidé de relever le niveau de risque vis-à-vis de l'influenza aviaire de « modéré » à « élevé » dans les départements, dont la Saône et Loire, situés dans les deux principaux couloirs migratoires traversant le territoire.

Désormais, les mesures suivantes sont applicables dans toutes les communes de Saône et Loire :

- La claustration obligatoire des volailles ou la protection de celles-ci par un filet avec réduction des parcours extérieurs. Aucune dérogation ne peut être accordée pour les basses cours des particuliers.

✓ **Entreprises impactées par le COVID**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des supports d'informations reçus en mairie concernant les aides mises en place par le Gouvernement à destination des entreprises impactées par la crise sanitaire. Ces documents sont disponibles à la mairie ou bien téléchargeables sur internet :

- **un document synthétique** résumant les principaux instruments de soutien économique aux entreprises. Il est également disponible à cette adresse : https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/covid19-soutien-entreprises/Mesures_soutien_eco_doc_synthetique.pdf
- **une foire aux questions**, très complète, avec les réponses aux interrogations les plus récurrentes sur les mesures de soutien ainsi que les contacts utiles. Elle est également disponible à cette adresse : https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/covid19-soutien-entreprises/faq-mesures-soutien-economiques.pdf
- **le dossier de presse sur la numérisation des commerces**, également disponible à l'adresse : https://minefi.hosting.augure.com/Augure_Minefi/r/ContenuEnLigne/Download?id=9AD6588B-44B7-496C-AAD0-65BE09C00B4F&filename=371%20-%20DP%20-%20Plan%20sur%20la%20num%C3%A9risation%20des%20commerces.pdf

✓ **Repas et colis des Anciens**

Madame ROUSSET Sylvia, 2^{ème} Adjointe au Maire, demande si le Conseil Municipal est toujours favorable à maintenir la distribution des colis aux Anciens fixée au samedi 19 décembre prochain en raison des conditions sanitaires actuelles, **sachant que celle-ci sera effectuée au pied de la porte d'entrée avec distanciation physique et respect des gestes barrières.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide par 7 voix pour de maintenir la distribution des colis auprès des Anciens le samedi 19 décembre prochain. Les 6 autres voix ayant émis le souhait de reporter la date de la distribution.

Pour l'année prochaine, Madame ROUSSET Sylvia, demande une discussion concernant l'âge pour le repas et le colis ainsi que le mode de fonctionnement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, accepte, à l'unanimité :

- **de réserver le repas des Anciens aux personnes âgées de 75 ans et plus**
- **de distribuer un colis des Anciens aux personnes âgées de 75 ans et plus qui n'ont pu participer au repas annuel.**

✓ **P.L.U.I. (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)**

Monsieur le Maire rappelle la suspension du PLUI en raison du projet de parc de loisirs baptisé « Éclat » lieu d'histoire et de spectacles qui doit ouvrir ses portes à TOURNUS en 2023.

Afin de préparer la reprise des réunions, le Maire propose de recréer une commission de travail. Sont nommés, Sylvia ROUSSET, Jacqueline PIRON, Didier GAULT, Robert BARRAUD, Gaël LAPALUS, Vanessa DAUJEAN, Stéphane JAILLET, Pascal GAGUIN.

✓ **Chorale CANT'AZE**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du courrier de remerciement de la chorale CANT'AZE pour la subvention allouée.

✓ **Aire de services des camping-cars**

Madame PIRON Jacqueline informe le Conseil Municipal d'une fuite constatée sur le robinet de l'aire de services. Monsieur GUYON Jean-Christophe se rendra sur place.

✓ **Arrêt de bus de Poil Rouge**

Madame DAUJEAN Vanessa demande l'installation d'une poubelle à l'arrêt de bus de Poil Rouge. Le Conseil Municipal donne son accord.

La séance est levée à 22 H 00.



Christophe RAVOT a été élu
Président de la Communauté de
Communes Mâconnais-Tournugeois
Il est Adjoint aux finances
à la Ville de Tournus

*Au nom de tous les
élus et de l'ensemble
des services
communautaires,
nous vous souhaitons de
très bonnes fêtes
ainsi que nos meilleurs
vœux !*

+ d'infos :

www.maconnais-tournugeois.fr

Suivez-nous sur Facebook

@ccmt71

@LacroiseeCoworking

« Je m'attacherai à renforcer la coopération et la mutualisation entre la Communauté de Communes et ses 24 communes membres afin que nous puissions ensemble réaliser des économies de fonctionnement partout où cela est possible et investir dans des projets structurants pour l'attractivité économique, sociale et touristique de notre territoire ».

ELECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES :

Le 16 juillet dernier, un nouveau Conseil communautaire, composé de 41 élus, a été installé. M. Christophe RAVOT, Adjoint aux finances à la Ville de Tournus et ancien 1^{er} Vice-président en charge du développement économique à la CCMT, a été élu Président. Il est entouré par 7 vice-présidents, chargés chacun d'une délégation.

VOTRE COMMUNAUTE DE COMMUNES, ENGAGEE FACE A LA CRISE SANITAIRE,

a réalisé, pour le compte de ses communes, une commande groupée de masques et de gel hydroalcoolique pour sa population et a su maintenir la continuité de son service public durant et après les périodes de confinement en s'adaptant à des conditions inédites et particulièrement complexes.

- ✓ Réouverture et maintien des services d'accueil de la petite enfance dès le 11 mai avec un protocole sanitaire rigoureux.
- ✓ Maintien du personnel de collectes des déchets tout au long des confinements. A ce titre, nous remercions les habitants pour leurs nombreux messages de soutien, qui ont fortement contribué à encourager nos agents durant ces périodes difficiles.

Elle a également voté deux fonds d'aides économiques pour venir en soutien aux TPE de moins de 10 salariés de son territoire.

DES SOUTIENS FINANCIERS POUR LES PROJETS D'INVESTISSEMENT DE SES COMMUNES.

Près de 80 000 € ont été octroyés en 2020 aux communes de Grevilly (travaux d'assainissement de l'Eglise), Prétzy (travaux d'assainissement et de sécurisation sur la RD 176), Saint-Albain (rénovation énergétique et mise en accessibilité des bâtiments communaux) et Lacrost (réfection des chemins).

UN CONTROLE D'ACCES AUTOMATIQUE EN DECHETTERIES DE TOURNUS ET PERONNE

a été mis en place afin de réserver leurs usages au seul profit de nos habitants qui financent ce service et recentrer les missions de nos gardiens sur l'accompagnement des usagers au tri. D'autant que nous devons être de plus en plus vigilant à l'avenir sur la qualité du tri afin de réduire les déchets enfouis et augmenter la valorisation des matières.

L'AVANCEMENT DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI) SE POURSUIT.

A ce jour, nous vous informons que les zonages n'ont pas encore été arrêtés. Des réunions publiques seront organisées et vous en serez informés par votre mairie. Un registre d'observations est à votre disposition dans chaque commune.

DES PERMANENCES MENSUELLES DE L'ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE SUR RENDEZ-VOUS

ont été mises en place afin d'accompagner les particuliers et professionnels dans leurs démarches de permis de construire et de déclaration préalable de travaux. Le but étant d'améliorer la durée d'instruction des dossiers réalisés par nos services, d'éviter les refus et les prescriptions lourdes et, surtout, gagner en qualité architecturale !

LE LANCEMENT DE L'ESPACE DE COWORKING A FLEURVILLE « LA CROISEE »,

inauguré en janvier 2020. Ce site offre des espaces lumineux connectés, un lieu idéal pour le télétravail, les visio-conférences, les formations et réunions d'équipe (bureaux, salles de réunion et d'exposition...). Il propose également des animations, ouvertes à tous, qui participent au développement professionnel et/ou personnel des usagers qu'ils soient ponctuels ou abonnés, particuliers ou professionnels.

Enfin, plusieurs autres projets suivent leur cours, la poursuite des travaux du futur Office de Tourisme, place de l'Abbaye à Tournus, les travaux d'extension et de viabilisation de la zone d'activités L'Ecarlatte de Viré-Fleurville et la création d'un nouveau complexe de glisse urbaine à Tournus (stade Noël Perret) pour les amateurs de skateboard, trottinette, roller, BMX.

7 VICE-PRESIDENTS

Président	1 ^{ère} Vice-Présidente Enfance, Famille, Action sociale	2 ^{ème} Vice-Président Tourisme et communication	3 ^{ème} Vice-Président Finance	4 ^{ème} Vice-Président Planification et projet de territoire	5 ^{ème} Vice-Président Equipements, aménagement et GEMAEF	6 ^{ème} Vice-Président Développement économique	7 ^{ème} Vice-Président Environnement et numérique
Christophe RAVOT	Patricia CLEMENT	Julien FARAMA	Guy FERRET	Bertrand YEAN	Guy GALEA	Patrick DESROCHES	Philippe BEIGNE
5 ^{ème} Adjoint Tournus	Maire Reurville	1 ^{er} Adjoint Tournus	2 ^{ème} Adjoint Plottes	Maire Tournus	Maire Lugny	Maire Viré	Maire La Truchère

41 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Marc SANGOY	Dominique CHARNAY	Nicolas BERGMANN	Paul PERRE	Jean-Pierre CHERVIER	Christian DUMONT	Gilles CHARPY PUGET	Henri PERRUSSET	Patrice BAGUET
Maire Baisy-la-Mâconnaise	Maire Burgy	1 ^{er} Adjoint La Chapelle- sous-Brancion	Maire Chardonnay	Maire Clessé	1 ^{er} Adjoint Clessé	Maire Cruzille	Maire Forges-lès- Mâcon	Maire Greville

Gérard THIELLAND	Philippe GOURLAND	Patrick TALMEY	Marie-Thérèse DREVET	Marie-Claire HUSSON	Gilles PETIT	Xavier IOOS	Catherine GABRELLE	Marc DUMONT
Maire Lacrost	1 ^{er} Adjoint Lugny	Maire Mortilly-lès- Brancion	Maire Montbelleil	2 ^{ème} Adjointe Montbelleil	Maire Ozenay	Maire Préty	Maire Royer	Maire Saint-Albain

Stéphane JAILLET	Line PAGEAUD	Anne MERMET	Christine SIMOULIN	Gaëlle SAINT-HILARY	Anja MARTENS	Frédéric STAUB	Jean-Paul PIN	René VARIN
Maire Saint-Gengoul- de-Scissé	2 ^{ème} Adjointe Tournus	4 ^{ème} Adjointe Tournus	6 ^{ème} Adjointe Tournus	Conseillère Tournus	Conseillère déléguée Tournus	3 ^{ème} Adjoint Tournus	Conseiller délégué Tournus	Conseiller délégué Tournus

Anne LEFRONT	Hervé BOSIO	Arnaud MAIRE DU POSEY	Sébastien CURTIL	Robert BACHELET	Emmanuelle PRUDENT
Conseillère Tournus	Conseiller Tournus	Maire Uchizy	1 ^{er} Adjoint Uchizy	Maire Le Villars	4 ^{ème} Adjointe Viré

mÂCONNAIS
tOURNUGEOIS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Amicale pour le Don du Sang Bénévole en Haut-Mâconnais.

Notre Amicale est une association loi 1901 dont le but est d'organiser en collaboration avec l'Établissement français du Sang (EFS) les collectes de sang et de promouvoir le don de sang bénévole sur l'ancien canton de Lugny sauf La Salle et Saint Albain, soit 14 communes.

Le nombre de dons est bien moyen : la moyenne en 2018 était de 66 personnes se présentant, en 2019 seulement de 52, et avant la collecte de décembre pour 2020 elle est seulement de 56.

Il est vrai qu'il faut noter que cette année il a été plus difficile d'organiser les collectes, les différentes mesures sanitaires obligeant notamment à désinfecter les lits entre chaque passage.



Malgré le confinement nous avons pu organiser la collecte du 20 avril où nous avons été obligés de refuser du monde faute de lits disponibles : sans compter ceux que nous n'avons pas pu recevoir, cette collecte a vu 59 personnes passant voir le médecin, avec 53 prélèvements dont 12 premiers dons. Ce nombre de premiers dons est exceptionnel et nous tenons à remercier tous ces nouveaux donateurs.

Depuis pour éviter que l'attente ne soit trop longue il est possible de prendre RV la semaine auparavant (mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr), mais l'accueil sans RV reste possible.

Nous tenons à remercier tout spécialement le personnel du collège Victor Hugo de Lugny, qui à la grande surprise de l'EFS, a accepté de nous recevoir en juin dans leur restaurant scolaire, ceci malgré les difficultés dues à l'épidémie de covid.

Depuis le nombre de donateurs est en baisse alors que les réserves sont basses : la conservation des globules rouges est seulement de 42 jours et de 7 jours pour les plaquettes.

C'est pourquoi il est important de donner **régulièrement** son sang.

Un homme peut donner tous les deux mois, soit 6 fois par an ce qui correspond au rythme de nos collectes, et une femme 4 fois par an.

Donner son sang répond à une éthique rigoureuse qui est : **le volontariat, l'anonymat, le bénévolat et le non-profit.**

Avant tout don, un questionnaire précis et un entretien avec un médecin permettent de garantir au donneur comme au futur receveur la qualité du sang prélevé.



Cette année nous avons pu recevoir l'école de Clessé à la collecte du mois de février.

Au préalable une information avait été faite en classe sur le don de sang par Janine Lassarat.

Nous pensions poursuivre cette action avec les autres écoles de notre secteur mais les mesures sanitaires l'ont empêché, nous espérons pouvoir la reconduire l'an prochain.

Nous remercions l'ensemble des communes pour les subventions versées, subventions indispensables pour nous permettre d'accueillir de la meilleure manière les donneurs.



Voici nos dates de collectes pour 2021

- Lundi 15 février de 14h30 à 18h30 à **CLESSE**
- Lundi 12 avril de 14h30 à 18h30 à **VIRE**
- Lundi 7 juin de 15h00 à 19h00 à **LUGNY**
- Lundi 2 août de 8h30 à 12h30 à **VIRE**
- Lundi 4 octobre de 14h30 à 18h30 à **CLESSE**
- Lundi 6 décembre de 8h30 à 12h30 à **VIRE**

Habitants du Haut Mâconnais, ces lieux sont proches de chez vous ; si vous avez entre 18 et 70 ans inclus, prenez un peu de temps et **venez donner votre sang**.

D'autre part, et quel que soit votre âge, **vous pouvez venir renforcer nos rangs** pour nous aider à une ou plusieurs des collectes programmées. N'hésitez pas à nous contacter, notre association aussi a besoin de sang neuf !

Le président : Richard Dalin (03 85 39 15 11),

Les vice présidents : Marcel Parizet (03 85 33 19 90) et Luc Pernod (03 85 33 16 54)

La trésorière : Marie-Thérèse Moreteau (03 85 33 27 53)

Le secrétaire : Emile Richy (03 85 33 25 36)

L'ADMR VIRE ST-MARTIN 2020



Malgré les conditions difficiles en raison des contraintes sanitaires, notre association s'est efforcée, en 2020, de remplir au mieux sa mission, en particulier auprès des bénéficiaires les plus fragiles



Vous pouvez faire appel à l'ADMR

pour le ménage, le repassage, la garde d'enfants,

l'aide à la personne: aide au repas,

aide à toilette/habillage, aide au lever et au coucher

et téléassistance

Les possibilités de prise en charge existent selon les dossiers :

Caisse de retraite, CAF, Conseil Départemental...

Les prestations sont déductibles à 50% des impôts

MAISON DES SERVICES ADMR

7 Place du Tertre

71260 VIRE

Tel : 03.85.33.91.27

9h-12h et 13h30-17h30

info.vire@fed71.admr.org

- Un secteur de 22 communes

- 200 personnes aidées par mois

- 2500 heures mensuelles réalisées

- 35 salariés d'intervention

- Un salarié administratif

- Un employé de bureau à temps partiel

- 30 bénévoles

Nous vous accueillons :

Du lundi au vendredi de 14h à 17 h

Possibilité de laisser un message.

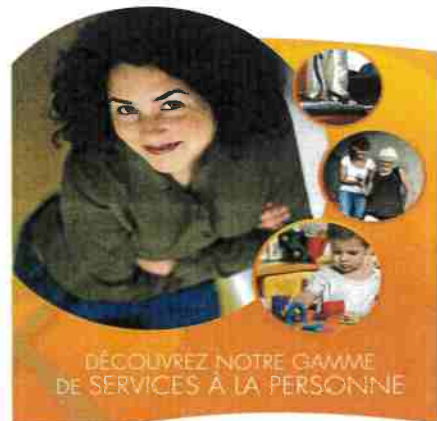
Dans votre commune vous pouvez contacter :

Mme CAPLANSCHI au 09.54.94.76.50

Mme TABOULET au 03.85.33.20.82



1^{er} RESEAU FRANÇAIS DES SERVICES À LA PERSONNE



Maison Des Services ADMR

7 Place du Tertre - 71260 VIRE - tél./fax : 03.85.33.91.27

Info.vire@admr.org

adhérente à l'Union Nationale ADMR association loi 1901 regroupant 3200 associations locales titulaires de l'agrément qualité délivré par le

Ministère chargé des Affaires Sociales et de l'Emploi, membre de l'UNAF, de l'UNIOPS et de l'AESAD

Vous avez entre 16 et 25 ans ? Soyez en règle au regard du service national !

Tous les jeunes Français doivent effectuer la Journée défense et citoyenneté (JDC). Sachez que sans attestation de participation à la JDC, votre inscription aux examens ou concours sera refusée. Alors, effectuez ces démarches sans tarder !



Calendrier de vos démarches

Entre 16 ans et 16 ans et 3 mois	Faites-vous recenser à la mairie de votre domicile ou sur Internet, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.
A 16 ans ½	Créez votre compte sur www.majdc.fr dès réception d'un mail du Service National
A 17 ans	Vous êtes convoqué(e) à la Journée défense et citoyenneté.

QUEL CERTIFICAT PRODUIRE POUR LES EXAMENS ET CONCOURS ?

Pour les moins de 18 ans

L'attestation de recensement

Pour les 18-25 ans

Le certificat individuel de participation à la JDC

ou l'attestation individuelle d'exemption médicale



L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !



J'ai entre 16 et 25 ans



Je m'inscris en quelques clics



Je m'informe de A à Z



Pourquoi créer votre compte sur majdc.fr ?

- ✓ Pour changer la date et le lieu de votre JDC ;
- ✓ Pour recevoir une convocation dématérialisée ;
- ✓ Pour géo-localiser le site JDC ;
- ✓ Pour retrouver votre attestation de participation.



Connectez-vous sur





La Tirelire des écoles Azé / St-Gengoux

VENTE DE SAPINS

En raison des conditions sanitaires, la tirelire a décidé de ne pas organiser la vente de sapins et d'huitres cette année.

Mais notre partenaire Intermarché Péronne montre encore une fois son soutien à notre association, et reversera une partie des bénéfices des sapins achetés à l'Intermarché de Péronne. Pour cela, merci de remettre ce bon lors de votre passage en caisse.



Tarifs sapins contre remise de ce bon :

NORDMANN coupé gardé ses aiguilles :

- choix n°1 : 1.25 à 1,5m **19.99 € (+ 5€ de bon achat + 3 € reversé à l'association)**
- choix n°2 : 1,5 à 1,75m **29.99 € (+ 10 € de bon achat + 6 € reversé à l'association)**
- choix n°3 : 1,75 à 2m **39.99 € (+ 15 € de bon achat + 9 € reversé à l'association)**

Sapin disponible à partir du 6 décembre

A remplir avant le passage en caisse SVP :

NOM : Prénom :

Si enfant scolarisé au RPI, nom et classe :

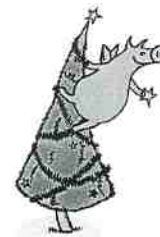
Et après Noël, vous pouvez apporter votre sapin au

Jardin partagé d'Azé

Ils s'occuperont de le broyer pour l'utiliser en engrais vert

Infos : 06.30.58.35.33 / dcarreau@dam-info.fr

IPNS – ne pas jeter sur la voie publique



La Tirelire des écoles Azé / St-Gengoux

VENTE DE SAPINS

En raison des conditions sanitaires, la tirelire a décidé de ne pas organiser la vente de sapins et d'huitres cette année.

Mais notre partenaire Intermarché Péronne montre encore une fois son soutien à notre association, et reversera une partie des bénéfices des sapins achetés à l'Intermarché de Péronne. Pour cela, merci de remettre ce bon lors de votre passage en caisse.



Tarifs sapins contre remise de ce bon :

NORDMANN coupé garde ses aiguilles :

- choix n°1 : 1.25 à 1,5m **19.99 € (+ 5€ de bon achat + 3 € reversé à l'association)**
- choix n°2 : 1,5 à 1,75m **29.99 € (+ 10 € de bon achat + 6 € reversé à l'association)**
- choix n°3 : 1,75 à 2m **39.99 € (+ 15 € de bon achat + 9 € reversé à l'association)**

Sapin disponible à partir du 6 décembre

A remplir avant le passage en caisse SVP :

NOM : Prénom :

Si enfant scolarisé au RPI, nom et classe :

Et après Noël, vous pouvez apporter votre sapin au

Jardin partagé d'Azé

Ils s'occuperont de le broyer pour l'utiliser en engrais vert

Infos : 06.30.58.35.33 / dcarreau@dam-info.fr

IPNS – ne pas jeter sur la voie publique